

**01
10 ESSENTIEL**

JUILLET 2026 N° 32

Résultats économiques des exploitations en 2024

2024, une année très contrastée pour l'agriculture Normande

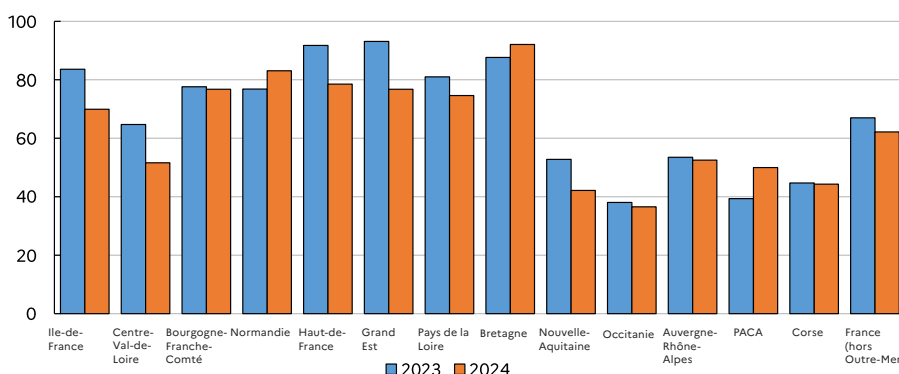
Des prix de la viande bovine qui se maintiennent à un bon niveau, un prix du lait en hausse de 4%, et des rendements en céréales et oléo protéagineux en chute libre, 2024 confirme la tendance 2023 : des céréaliers en difficultés pour la deuxième année consécutive et des éleveurs bovins qui redressent la tête.

En 2024, l'excédent brut d'exploitation par équivalent temps plein (EBE/ETP) non salarié en France est en repli de 9,4 % par rapport à 2023, année déjà marquée par un fort repli (- 25,7 %). Seules quelques régions ne suivent pas cette tendance, à l'image de la Normandie qui voit cet indicateur augmenter de 8,4 %. La Normandie se classe deuxième cette année, derrière la Bretagne, sur la base de ce critère économique.

Néanmoins, la situation normande est en réalité très contrastée selon la spécialisation des exploitations agricoles.

Ainsi, les exploitations avec de l'élevage bovin (lait ou viande) montrent des augmentations notoires de leur critère EBE/ETP non salarié et RCAI/ETP non salarié. Les céréaliers enrayent la chute 2023. Derrière ce pourcentage d'évolution séduisant de 29,2% se cache une réalité différente. La situation 2023 était tellement catastrophique qu'une légère amélioration des résultats se traduit immédiatement par des pourcentages d'évolution importants. C'est à ce titre que l'évolution du RCAI/ETP non-salarié n'est pas communiquée, car ce critère en 2023 était négatif. Pour la deuxième année consécutive, les céréaliers se classent derniers par rapport à ce ratio indicateur de la performance de leur structure. Sans surprise le RCAI/ETP non salarié suit la même tendance.

EBE/ETP non salarié (milliers d'euros en 2024)



Source : Agreste - Rica

Résultats normands par spécialisation en 2024

spécialisation	Nombre d'exploitations	EBE (milliers d'€)	EBE/ETP non salarié		RCAI/ETP non salarié	
			milliers d'€	évol. 24/23 (%)	milliers d'€	évol. 24/23 (%)
Céréales et oléoprotéagineux	2 243	39,3	33,5	29,2	0,6	NS
Autres grandes cultures	2 840	169,8	115,5	6,8	77,1	9,2
Bovins lait	4 824	151,4	89,7	8,4	43,3	13,6
Bovins viande	1 929	43,7	36,7	20,6	18,3	35,3
Polyculture, polyélevage (1)	2 507	146,5	92,7	17,6	47,0	34,4
Ensemble des exploitations	17 667	121,9	83,1	8,4	43,5	12,2

source : Agreste - Rica, résultats à champ complet, évolutions à champ constant en termes réels
NS : non significatif

Production et charges d'approvisionnement par spécialisation en 2024

spécialisation	Production de l'exercice (milliers d'€)	Évolution 2024/2023 (%)	Charges d'approvisionnement (milliers d'€)	Évolution 2024/2023 (%)
Céréales et oléoprotéagineux	168,0	- 10,1	80,5	- 20,0
Autres grandes cultures	438,5	1,7	137,8	- 11,5
Bovins lait	438,2	4,2	156,3	- 6,2
Bovins viande	94,6	4,8	30,2	- 11,6
Polyculture, polyélevage (1)	-	-	-	-
Ensemble des exploitations	347,9	0,6	128,6	- 10,8

1 : Particularité des résultats normands 2024 : l'échantillon des exploitations spécialisées en bovins mixtes n'est plus suffisamment représenté. Les résultats ne sont donc pas communiqués
Source : Agreste - Rica, résultats à champ complet, évolutions à champ constant en réel

Si la production montre une stabilité entre 2023 et 2024 (+ 0,6 %) sur l'ensemble des exploitations agricoles, celle-ci est en réalité hétérogène selon la spécialisation à l'instar du ratio EBE/ ETP non salarié. La production augmente de 4,2 % pour les exploitations spécialisées en bovin lait, 4,8 % pour les bovins viande, mais chute de 10,1 % pour les céréaliers.

Une conjoncture favorable à l'élevage bovin...

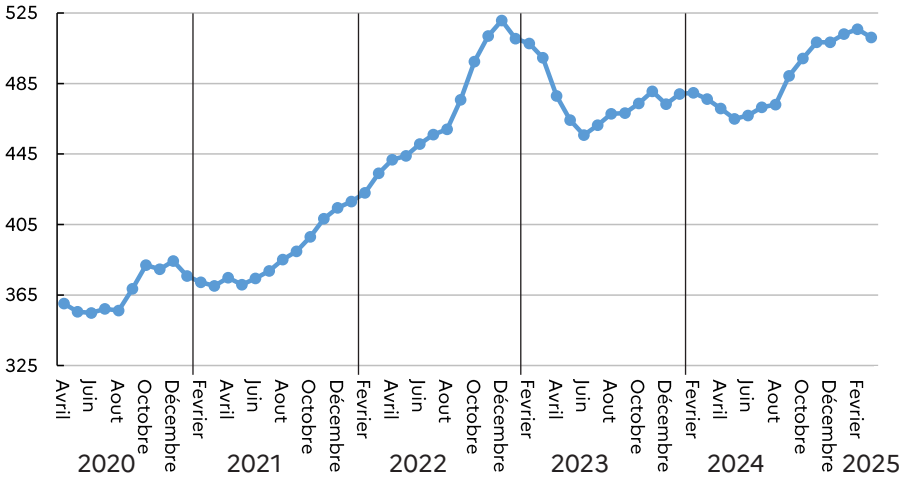
Sur la campagne laitière (avril 2024 à mars 2025), le prix du lait augmente de 4,1 % notamment sur la fin de campagne particulièrement dynamique. Le prix moyen s'établit à 490,74 €/1000 l avec un écart de 51 €/1000l entre les prix mensuels minimum et maximum. Plusieurs éléments conjoncturels expliquent cette situation. La collecte européenne recule de presque 2 %. L'Allemagne et les Pays Bas importent du lait français pour compenser leur déficit, ce qui dope le prix du lait en France. La demande en produits laitiers est également soutenue en Asie (notamment la Chine et Inde) et Moyen Orient.

Le marché de la viande bovine poursuit sa progression en 2024. Le prix moyen pour les catégories génisses, vaches et jeunes bovins viande dépasse 5,60 €/kg de carcasse. Tout comme en 2023, le prix des réformes laitières se fait chahuter mais reste à un niveau très correct (4,30€/kg de carcasse en moyenne annuelle). Comme pour le lait, le prix de la viande bovine se tend à cause d'un recul de l'offre (le cheptel français a perdu 5,3 % de ses vaches allaitantes entre 2021 et 2024), et d'une demande mondiale soutenue (+ 12 % pour la Chine, + 10 % au Moyen Orient et pays du Maghreb qui souffrent de sécheresses).

... et défavorable pour les COP

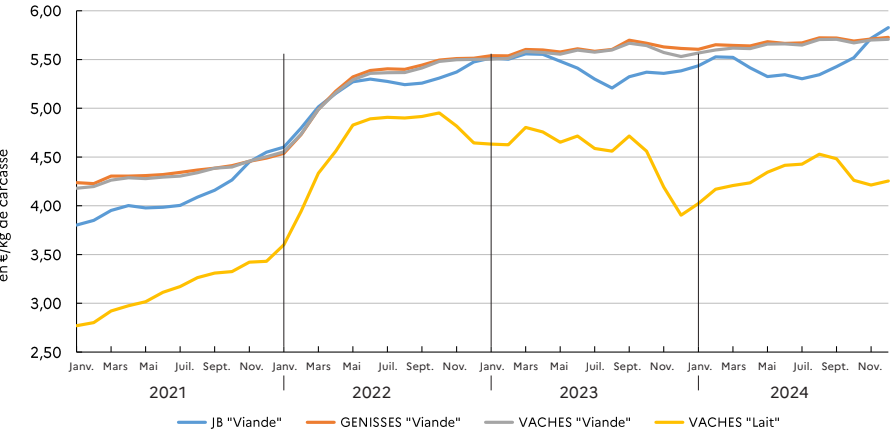
La moisson normande 2024 est l'une des plus mauvaises de cette décennie en termes de rendement, en raison des conditions climatiques humides lors de l'implantation et d'une sécheresse printanière. Ce sont donc logiquement les

Prix du lait en €/1000 l



source : France Agrimer

Cotations viande selon la catégorie bovine



source :France Agrimer

Rendement des principales cultures en Normandie (en q/ha)

Cultures	2023	2024	Évolution 2024/2023 (%)	Moyenne sur 10 ans
Blé	84	72	- 14,2 %	80
Orge d'hiver	84	67	- 19,9 %	74
Colza	35	32	- 7,4 %	35,7
Betteraves	857	846	- 1,3 %	887,4
Lin textile	43	70	62,8 %	63,2
Pomme de terre de consommation	406	423	4,2 %	393

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle Normandie

cultures d'hiver qui sont les plus impactées. A contrario le lin textile de printemps s'en sort nettement mieux qu'en 2023, ce qui augmente le rendement moyen du lin textile (printemps et hiver). Les prix des céréales restent à

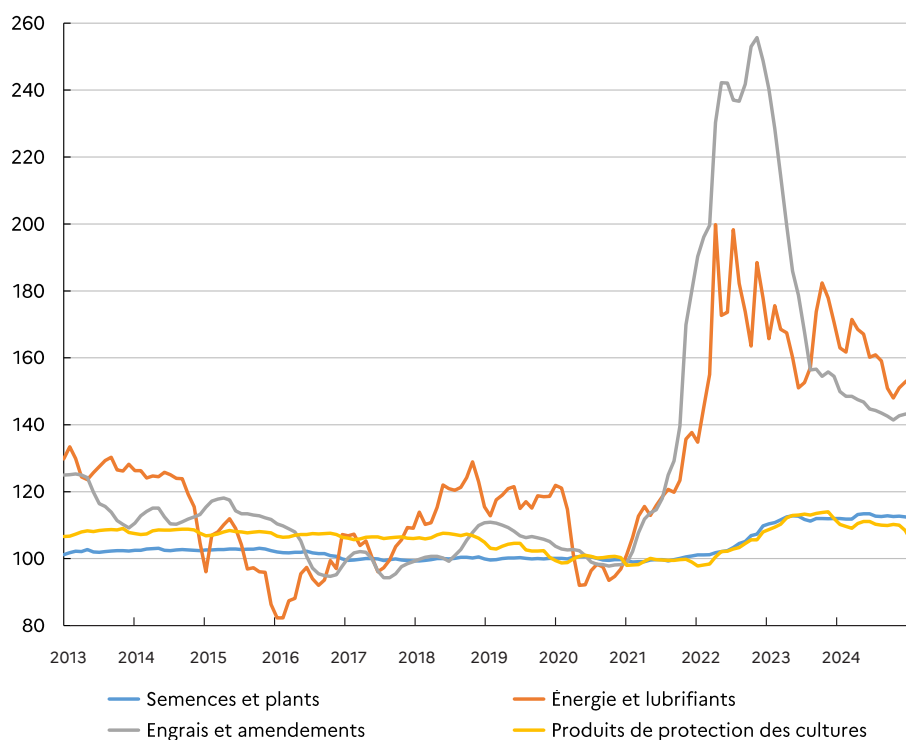
un niveau peu élevé. Même si les volumes produits au niveau mondial sont stables en blé, la Russie connaît une moisson record et inonde le marché avec des prix agressifs pour capter les parts de marchés et aider au financement du conflit

contre l'Ukraine. Les pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient, clients traditionnels de l'Europe, se tournent vers l'offre russe. Le colza quant à lui fait les frais d'une bonne récolte canadienne et de la baisse du cours du soja brésilien qui en est un substitut dans l'alimentation animale.

Les surfaces en céréales d'hiver et oléo protéagineux sont également en recul en Normandie au profit de cultures à plus forte valeur ajoutée telles que le lin et la pomme de terre.

En conclusion, comme en année 2023, les céréaliers (OTEX 1500) accusent le coup et les producteurs en autres grandes cultures (OTEX 1600) tamponnent la mauvaise conjoncture céréalière par le dynamisme des filières lin (+ 55% en un an pour les fibres longues), pomme de terre (betteraves dans une moindre mesure, compte tenu de la baisse du marché du sucre).

Évolution IPAMPA base 100 en 2020



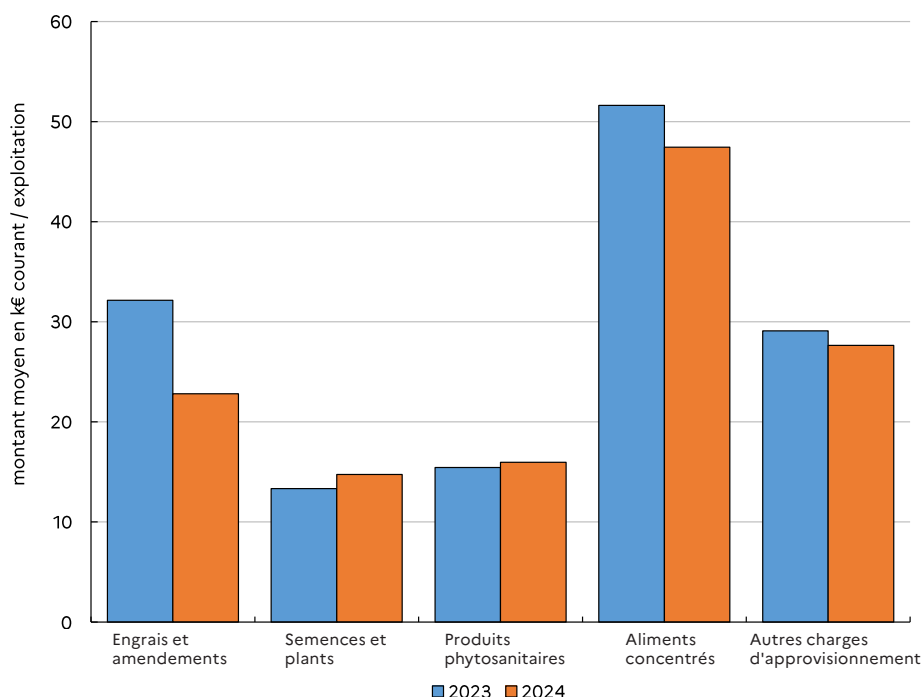
Source : INSEE. IPAMPA (indice des prix d'achat des moyens de production agricole)

Des charges d'approvisionnement en net repli

Les charges d'approvisionnement qui avaient connu une hausse importante en 2023, baissent de 10,8% sur l'ensemble des exploitations normandes. Cette tendance est parfaitement cohérente au regard de l'indice IPAMPA et particulièrement l'indice des engrais et amendements. Cependant celui-ci reste 40 points plus élevé qu'en 2021.

Hormis les postes semences et plants et produits phytosanitaires, les aliments concentrés et les engrais et amendements, qui constituent les 2 postes les plus importants des charges d'approvisionnement sont à la baisse. Cela représente un gain de 12000€ pour les céréaliers, 9000€ pour les éleveurs laitiers et quasiment sans incidence pour les éleveurs de bovins viande, dont le niveau de charges d'approvisionnement est 5 fois moins élevé que celui des éleveurs laitiers. Malheureusement cette économie de charges ne suffit pas à compenser la baisse de production chez les céréaliers.

Principales charges d'approvisionnement pour l'ensemble des exploitations normandes



Source : Agreste - RICA

Une dépendance aux aides élevée en COP et bovins viande

L'EBE est une ressource nécessaire pour faire face aux remboursements d'annuités bancaires et aux besoins privés de l'exploitant. Près de 87 % de l'EBE est permis par les aides pour les céréaliers. La dépendance aux aides est donc très forte. Les exploitants en autres grandes cultures sont moins dépendants aux aides sur cet exercice (20 %) tout comme les éleveurs laitiers (30 %). Les éleveurs bovins viandes, malgré les éléments de conjoncture positifs, sont dépendants à plus de 80 % des aides européennes.

Une autre manière d'appréhender la dépendance aux aides est de calculer l'EBE sans aide et regarder la fréquence de négativité du résultat. 50 % des céréaliers auraient un EBE négatif sans aide, contre respectivement 5 % et 7 % pour les exploitants en autres grandes cultures et les éleveurs laitiers. 55 % des éleveurs bovins viande auraient un EBE sans aide négatif

Le solde disponible s'améliore sauf pour les céréaliers

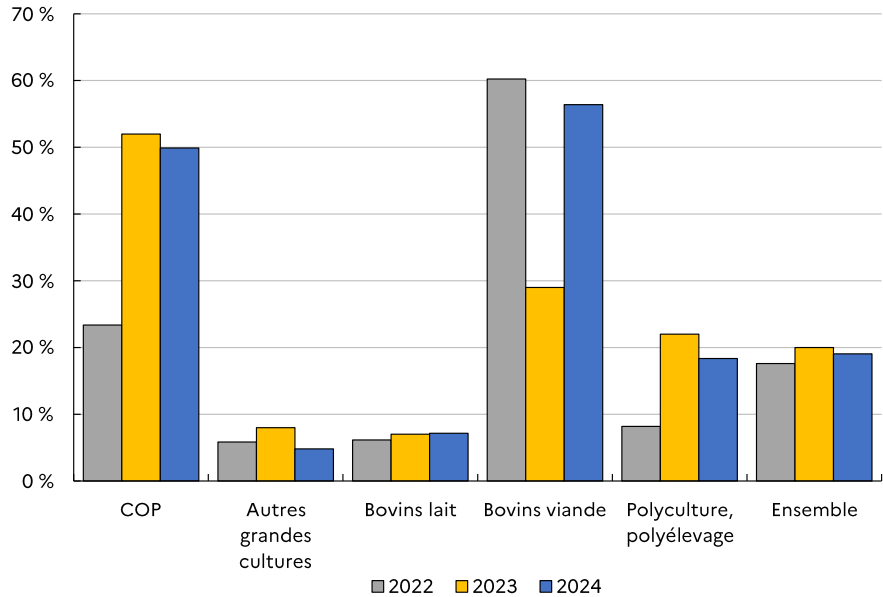
Le solde disponible 2024 évolue à la hausse par rapport à 2023 qui était une très mauvaise année. Les éleveurs de bovins viande n'arrivent cependant pas encore à la hauteur d'un SMIC net. Le pourcentage d'évolution chez ces derniers est à relativiser compte tenu du solde disponible faible. En conclusion le solde disponible en 2024 en Normandie permet à l'ensemble des agriculteurs de se dégager un revenu supérieur au SMIC, hormis en élevage de bovins viande et chez les céréaliers.

Aides/EBE en Normandie en 2024

Spécialisation	Aides/EBE
Céréales et oléoprotéagineux (COP)	86,8 %
Autres grandes cultures	19,9 %
Bovins lait	29,7 %
Bovins viande	81,1 %
Polyculture, polyélevage	33,0 %
Ensemble des exploitations	34,2 %

Source : Agreste - RICA

Dépendance aux aides des exploitations normandes (part des exploitations dont l'EBE non aidé serait négatif)



Source : Agreste - RICA
NS : non significatif

Solde disponible/ETP non salarié en Normandie en 2024

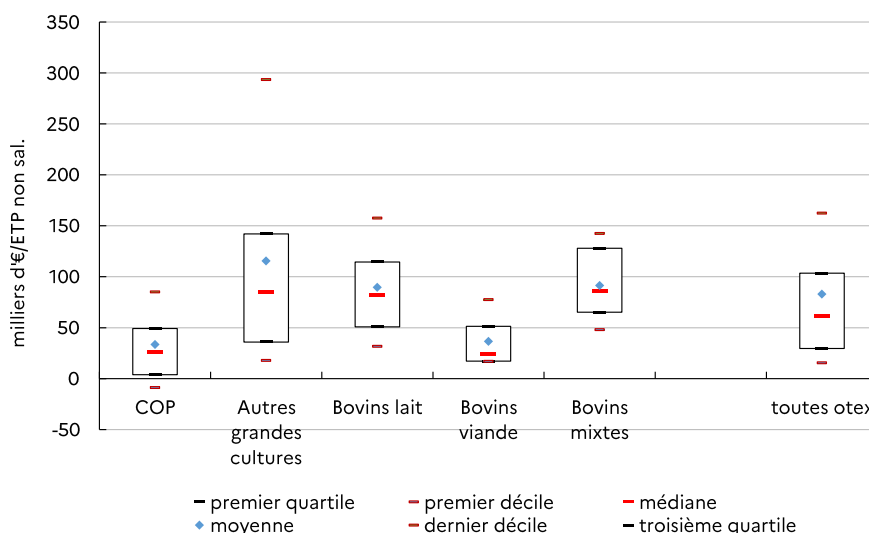
Spécialisation	Disponible / ETP non salarié en k€	Evol 24/23 (%)
Céréales et oléoprotéagineux (COP)	- 4,50 soit -0,27 SMIC	NS
Autres grandes cultures	69,12 soit 4,12 SMIC	2,40
Bovins lait	26,43, soit 1,58 SMIC	25,70
Bovins viande	13,42 soit 0,8 SMIC	165,10
Polyculture, polyélevage	-	-
Ensemble des exploitations	33,10 soit 1,97 SMIC	15,00

Source : Agreste - RICA
NS : non significatif

Une dispersion de l'EBE/ETP non salarié réduite pour les bovins viande et les COP

Les spécialisations ayant les EBE/ETP non salarié les plus faibles sont également celles qui ont la dispersion la plus faible. C'est parmi les exploitations d'autres grandes cultures qu'on observe les plus gros écarts (intervalle interquartile de 106,1 k€) avec tout de même 25 % des exploitations ayant moins de 36 000 €/ETP. La moyenne n'est pas suffisante pour décrire cet indicateur économique. Les éleveurs laitiers ont des résultats plus homogènes et seuls 10 % de cette catégorie ont un EBE/ETP non salarié de moins de 31 000 €.

Dispersion de l'EBE/ETP non salarié selon la spécialisation en Normandie en 2024



Source Agreste - RICA

FOCUS

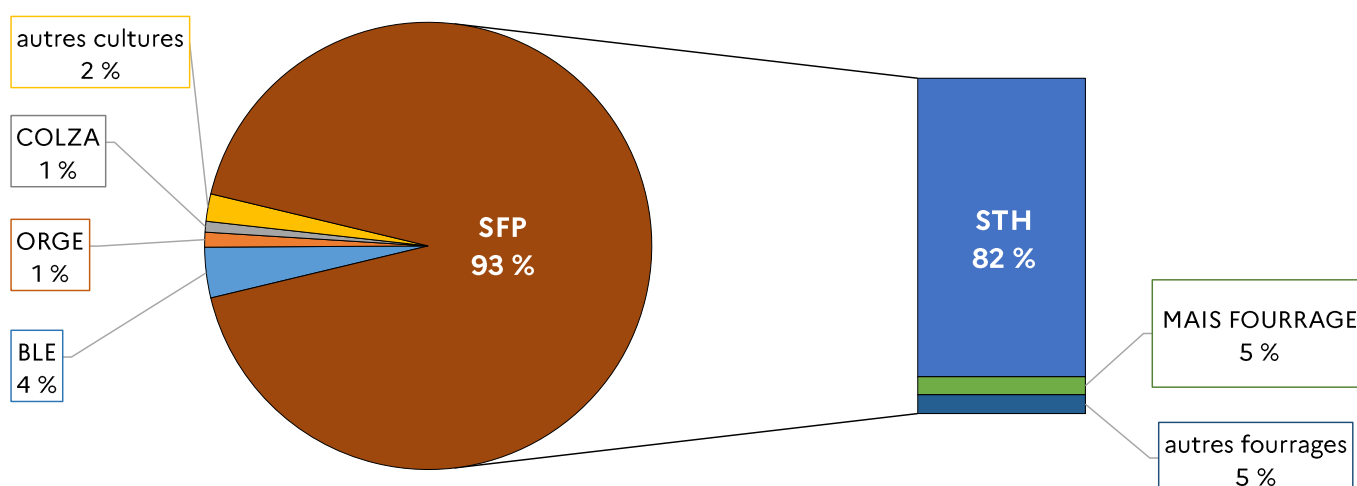
Les fermes spécialisées bovin viande en Normandie

La ferme moyenne normande de l'OTEX Bovins viande (2)

La main d'œuvre est composée de 1,25 équivalent temps plein, dont 1,19 équivalent temps plein pour les travailleurs non-salariés. Le recours au salariat est donc presque inexistant.

Le troupeau est composé de 104 UGB en moyenne dont 54,8 pour les vaches nourrices.

Assolement moyen des éleveurs allaitants normands 2024



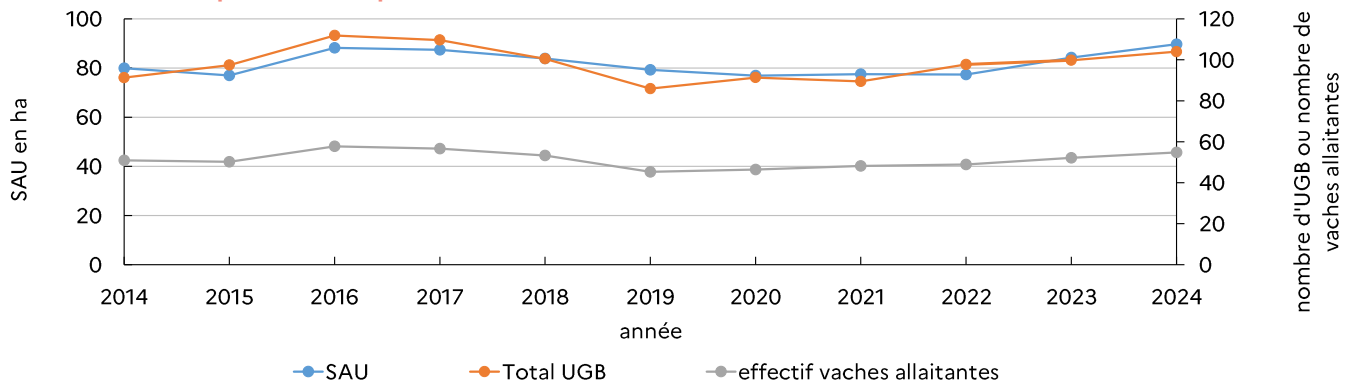
Source : Agreste - RICA

La Surface agricole utilisée (SAU) est de 89,7 ha. 92 % de la SAU sert à alimenter le troupeau et 84 % de la surface fourragère principale (SFP) est constitué de

prairies permanentes. Ce sont donc des exploitations essentiellement herbagères.

2 : En 2024, 387 exploitations Normandes ont participé au RICA. Parmi elles, 31 appartiennent à la spécialisation bovins viande

Évolution des exploitations spécialisées viandes bovines normandes

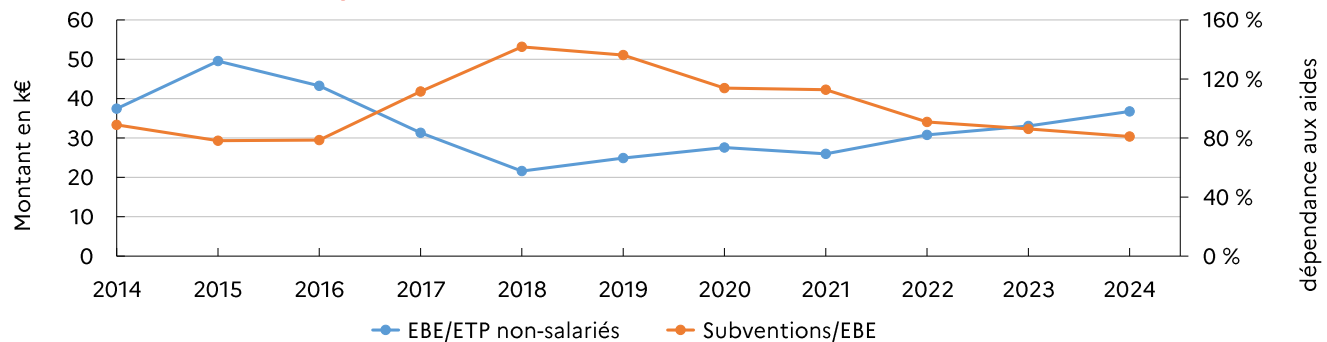


Source : Agreste - RICA

Le graphique montre plutôt une stabilité dans la typologie de ces exploitations. Sur 10 ans il n'y a pas

d'évolution notable de la SAU et de la taille du troupeau.

EBE/ETP non-salarié et dépendance aux aides

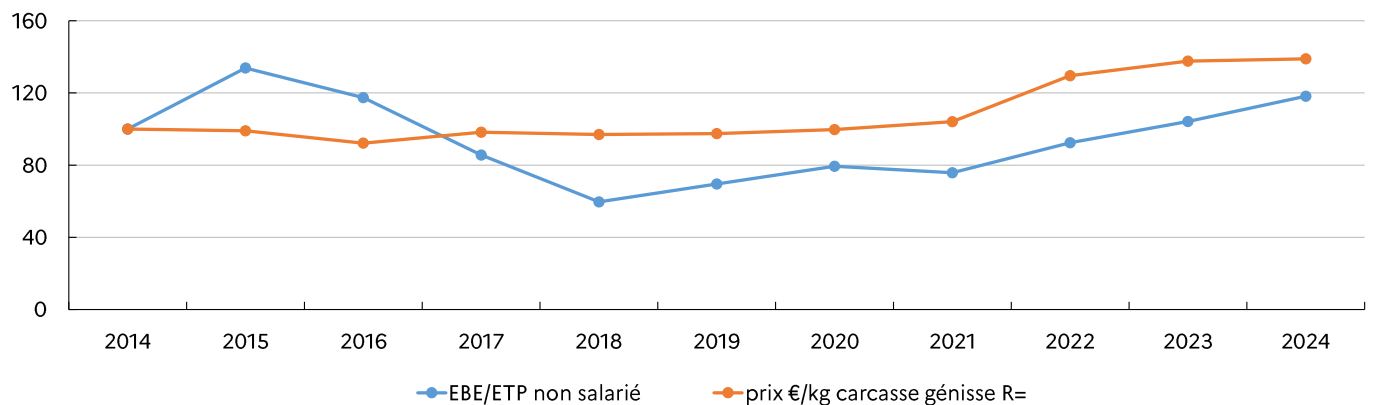


Source : Agreste- RICA. EBE/ETP exprimé en k€ constant 2024

Sur 10 ans, les éleveurs bovins viandes montrent toujours de la fragilité dans leur performance économique. Même en bonnes années, la dépendance aux aides ne

fléchit pas en dessous de 80%. En années mauvaises la dépendance dépasse largement la barre des 100%

Comparaison entre l'EBE/ETP non-salarié et le prix du kg de carcasse de la génisse viande R=. Données exprimées en indice de base 100 pour l'année 2024



Source : Agreste - RICA

Sur ces 3 dernières années, le prix du kg de carcasse a beaucoup augmenté, passant de 3,70€/kg en moyenne à plus de 5,50€/kg (augmentation de plus de 48% en € courant). Malgré ce contexte très favorable, l'EBE ne

suffit pas encore à dégager l'équivalent d'un SMIC. Le graphique montre que l'EBE/ETP non-salarié et le prix du kg de carcasse suivent des augmentations voisines sur les 3 dernières années.

En conclusion, les éleveurs spécialisés bovins viande normands sont fragiles économiquement et très dépendants des aides européennes. Néanmoins, ceux-ci valorisent des territoires herbagers, sont peu consommateurs d'intrants et participent

activement à la souveraineté alimentaire de notre pays. Ils sont donc essentiels. Les prochaines évolutions de la PAC seront cruciales quant à leur maintien dans le paysage agricole normand et français.

Méthodologie

Les résultats économiques, présentés pour 2024, ont été établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'information comptable agricole (RICA) européen dont le volet français est piloté par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère chargé de l'agriculture. En France, le RICA couvre l'ensemble du territoire hors Mayotte et Guyane. Sur ces territoires, le RICA porte sur les exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 € pour la France hors DROM et à 15 000 € pour les départements et régions d'outre-mer ; ce champ représente 99 % de la production standard et 95 % de la surface agricole.

En 2024, l'échantillon RICA compte 7 250 exploitations, dont 387 en Normandie, pondérées pour représenter les quelque 300 000 exploitations agricoles du champ couvert par le RICA (exploitations de France hors Mayotte et Guyane, et PBS supérieures aux seuils mentionnés précédemment). Les résultats sont diffusés si le nombre d'exploitations de l'échantillon RICA est supérieur à 20.

La production brute regroupe les productions vendues, intraconsommées, stockées, immobilisées, auxquelles on ajoute les rabais/ristournes, les pensions d'animaux perçues, les travaux à façon réalisés, les commissions et courtages, les locations de surfaces fourragères et de terres prêtes à semer, les autres locations, les prestations de service, les revenus de l'agrotourisme, les autres produits annexes, les remboursements forfaitaires de TVA, les indemnités d'assurance, les subventions d'exploitation, les autres produits de gestion courante, les produits financiers et les transferts de charges.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) par équivalent temps plein (ETP) non salarié est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions, de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et les autres charges d'exploitation (salaires, impôts fonciers, fermages...).

Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements (qui ne sont pas décaissables).

Un solde disponible est calculé en déduisant de l'EBE les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant. Le résultat mesure la performance annuelle de l'exploitation, le solde disponible donne une information complémentaire, en intégrant le mode de financement des investissements.

Ne sont enregistrés dans le RICA que les montants d'aides perçus et ceux considérés comme certains dans leur principe et déterminés dans leur valeur. Ces subventions sont essentiellement celles dues au titre de la campagne concernée, mais elles peuvent aussi parfois se rapporter à une campagne antérieure.

Les évolutions 2023-2024 sont, sauf mention contraire, calculées sur échantillons constants (c'est-à-dire à partir de l'échantillon des exploitations présentes à la fois dans l'échantillon du RICA 2023 et dans celui du RICA 2024, repondéré pour représenter le champ couvert par le RICA). Les évolutions de tous les indicateurs sont toujours exprimées en euros courants (non corrigés de l'inflation). Pour l'excédent brut d'exploitation (EBE), le résultat courant avant impôt (RCAI) et le solde disponible, ces évolutions sont également exprimées en euros constants (c'est-à-dire corrigées de l'inflation). Pour ce faire, les données 2023 ont été valorisées en euros de 2024 à l'aide de l'indice de prix du produit intérieur brut (source Insee).

Conformément aux règles du RICA et à la différence de la pratique comptable, les cotisations sociales de l'exploitant ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs de résultats (RCAI, EBE).

Les charges d'exploitation comprennent les approvisionnements (engrais, semences et plants, aliments pour animaux, carburants), les travaux et services, les achats divers, les assurances, les frais de personnel salarié, les fermages, les impôts (hors impôts au titre des bénéfices ou des revenus d'activité) et taxes, les dotations aux amortissements.

Une partie des allègements de charges était parfois enregistrée en subventions hors PAC dans le RICA jusqu'à présent, alors qu'ils sont bien tous comptabilisés, à partir du RICA 2024, en déduction des charges auxquelles ils se rapportent conformément aux règles comptables. Ce changement conduit à accentuer la diminution des aides hors PAC entre 2023 et 2024, à hauteur d'environ 4 points (sur les près de 20 % de baisse observée au niveau France).

Méthodologie (suite)

Le taux d'endettement est défini par le rapport des dettes et de l'actif, hors foncier. Un taux inférieur à 30 % caractérise un endettement faible, de 30 à 50 % modéré, de 50 à 75 % élevé et au-delà de 75 %, très élevé.

Lorsque des séries longues avec les valeurs de certains indicateurs sur plus de deux années sont présentées, les valeurs sont calculées sur les échantillons complets du RICA pour chaque année. Par ailleurs, les séries longues sont toujours corrigées de l'inflation et exprimées en euros constants de 2024

Premier quartile = 25^{ème} centile = valeur au-dessous de laquelle se situent 25 % de la population étudiée

Médiane = valeur au-dessus et au-dessous de laquelle se trouvent 50 % de la population étudiée.

Troisième quartile = 75^{ème} centile = valeur au-dessous de laquelle se situent 75 % de la population étudiée

Intervalle interquartile : étendue des résultats hors prise en compte du quart des exploitations aux résultats les plus faibles et du quart des exploitations aux résultats les plus élevés

[Site AGRESTE](#)

[Site DRAAF Normandie](#) :

Pour une présentation générale sur le RICA et la définition des concepts tels que la production brute standard (PBS) ou l'orientation technico-économique d'une exploitation (Otex), voir la [rubrique dédiée sur le site Agreste](#)

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire
et de la Souveraineté Alimentaire
DRAAF Normandie
Service Régional de l'Information Statistique et
Économique
6, Bd Général Vanier - 14053 Caen Cedex 4
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Tél : 02.31.24.97.46

Directeur de la publication : Sylvain Vedel
Rédactrice en chef : Hélène Malvache
Rédacteur : Laurent Lamy
Cartographie : Xavier Leclair
Composition : Anne-Marie Geoffroy
Dépot légal : À parution
ISSN : 2728-9664
© Agreste 2026